

PREFECTURE DE LA SARTHE

DIRECTION DE LA COORDINATION DES POLITIQUES PUBLIQUES
ET DE L'APPUI TERRITORIAL
Bureau de l'Environnement et de l'Utilité Publique

AVIS DE CONSULTATION DU PUBLIC

Concernant un projet d'arrêté préfectoral portant sur la réglementation du piégeage pour la protection des espèces Loutre d'Europe et Castor d'Eurasie

Par arrêté du 26 juin 2017, le préfet de la Sarthe a décidé d'une consultation du public sur un projet d'arrêté préfectoral portant sur la réglementation du piégeage pour la protection des espèces Loutre d'Europe et Castor d'Eurasie.

Le dossier sera mis à la consultation pendant 21 jours consécutifs.

La consultation de ce dossier s'effectuera du 29 juin 2017 au 19 juillet 2017 inclus uniquement par voie électronique sur le portail de l'Etat en Sarthe, rubriques « Publications/Consultation du public/Dossiers 2017 »

Pendant la durée de cette consultation, le public pourra prendre connaissance du dossier et formuler ses observations :

- par voie électronique sur le site de l'Etat en Sarthe (www.sarthe.gouv.fr), rubrique « Publications/Consultation du public/Dossiers 2017 » ;
- ou en s'adressant à la Préfecture de la Sarthe (Direction de la Coordination des Politiques Publiques et de l'Appui Territorial – Bureau de l'environnement et de l'utilité publique) avant la fin du délai de consultation du public.

A l'issue de la consultation, le projet d'arrêté portant sur la réglementation du piégeage pour la protection des espèces Loutre d'Europe et Castor d'Eurasie, éventuellement amendé, sera soumis à la signature du préfet de la Sarthe.